



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO DM2024-03
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 2002-11

À toutes les personnes intéressées, prenez avis que le 3 juin 2024, au Centre le Camillois de Saint-Camille, situé au 157, rue Miquelon, à Saint-Camille, à compter de 19 h, se tiendra une séance du conseil municipal de la municipalité de Saint-Camille, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante:

Dérogation mineure DM2024-03

Nom des propriétaires : Alain Proulx, Jacques Proulx et Mario Proulx
Demandeur : Mario Proulx
Numéro de lot : 6 415 365
Adresse du site concerné : 133, rue Desrivières
Zone no. : Aa11

Nature de la demande :

La dérogation mineure vise à permettre la construction d'un garage à 5 mètres de la ligne de lot latérale alors que la marge latérale dans la zone Aa11 est de 10 mètres.

Raisons invoquées :

Le milieu humide et la présence de quelques arbres matures qui entourent en partie la résidence limitent l'espace constructible pour un bâtiment complémentaire et le terrain contigu est un milieu humide situé en zone agricole ou aucune construction résidentielle n'est possible à moins de 200 mètres du projet de construction.

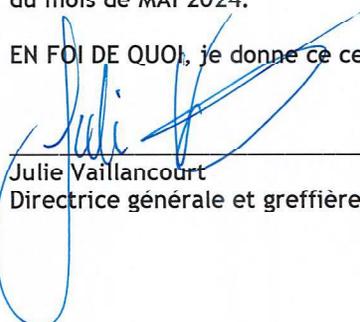
DONNÉ À SAINT-CAMILLE, CE 17^{er} JOUR DU MOIS DE MAI 2024.


Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, domiciliée à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 heures et 17 heures, le 17^e jour du mois de MAI 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17^e jour du mois de MAI 2024.


Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-trésorière